

Claire Fourcade : « Pour un accès généralisé à des soins palliatifs de qualité à domicile »

TRIBUNE

Un tiers seulement des patients qui en auraient besoin bénéficient de la prise en charge par une équipe de soins palliatifs. La loi de 2016 est mal appliquée explique dans une tribune au « Monde », Claire Fourcade, spécialiste de la fin de vie.

Publié le 10 janvier 2020 à 06h00 Temps de Lecture 3 min.

Tribune. Un médecin de Normandie, le docteur Jean Méheut-Ferron, est actuellement mis en examen et suspendu pour avoir, dans des conditions sur lesquelles la justice se penche, utilisé du midazolam à domicile, pour des patients en fin de vie. Cette enquête est l'occasion d'un débat plus large sur les conditions de la fin de vie et de l'accompagnement à domicile. La sédation à domicile, est-ce vraiment toujours possible ?

La sédation vise, sinon toujours à faire disparaître, du moins à atténuer une situation insupportable pour un patient par une diminution de la vigilance pouvant aller jusqu'à la perte de conscience. Elle peut être transitoire ou continue, légère ou profonde. Le médicament le plus souvent utilisé est le midazolam (Hypnovel). C'est un médicament hospitalier dont la délivrance à domicile en soins palliatifs est possible mais compliquée. Il peut apaiser les plus grandes détresses en quelques minutes, qu'elles soient physiques (étouffement, hémorragie...) ou psychiques (angoisse massive, attaque de panique...). Sa très brève durée d'action, quelques minutes, lui confère une grande maniabilité qui permet d'adapter finement le niveau de conscience du patient et de passer en quelques instants d'un état de crise à un apaisement spectaculaire.

Médecin en soins palliatifs depuis 20 ans, c'est le médicament qui me permet de promettre à un patient d'être là auprès de lui jusqu'au bout sans avoir ensuite la tentation de me sauver en courant car il est parfois bien difficile de rester dans la chambre d'un patient qui peine à respirer... Mais c'est aussi un médicament qui a un effet parfois presque miraculeux et je me méfie des miracles, surtout ceux que je peux faire moi-même. C'est qu'on pourrait prendre goût à cette impression qu'avec le midazolam plus rien n'est un problème ou que tous les problèmes ont la même solution.

Un usage raisonné et raisonnable

Alors nous nous imposons des règles pour l'utiliser : discuter en équipe pluridisciplinaire et bien préciser l'objectif de cette sédation, rechercher l'accord du patient, ou au moins de ses proches, réévaluer quotidiennement nos décisions en cas d'utilisation prolongée, maintenir chaque fois que possible la vigilance des patients... Ces garde-fous sont indispensables pour un usage raisonné et raisonnable d'un médicament utilisé dans des situations humaines toujours complexes et qui ne peuvent être réduites à des protocoles.